

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	5
PRINCIPAUX INDICATEURS RELATIFS A LA FEMME DANS LA REGION DE L'ORIENTAL	7
INTRODUCTION	9
CHAPITRE I : ASPECTS QUANTITATIFS DE LA POPULATION FEMININE DE LA REGION DE L'ORIENTAL	12
1. Evolution des effectifs des femmes & des hommes	13
2. Evolution de la population féminine en milieu urbain & rural	15
3. Répartition spatiale de la population féminine.....	17
4. Structure par âge de la population féminine.....	19
4-1 Répartition de la population féminine selon les grands groupes d'âge.....	19
4-2 Répartition de la population féminine selon les groupes d'âge quinquennaux	20
CHAPITRE II : EVOLUTION DE LA NUPTIALITE ET DE LA FECONDITE	22
1. La nuptialité	23
1-1 Etat matrimonial des femmes de la région	23
1-2 Age au premier mariage.....	26
1-3 Taux de célibat définitif.....	29
2. La fécondité.....	31
2-1 Femmes an âge de procréation.....	31
2-2 Taux & indice de fécondité.....	32

CHAPITRE III : EDUCATION ET ALPHABETISATION	36
1. Aptitude à lire et à écrire.....	38
1-1 Disparités entre milieux & sexes.....	38
1-2 Disparités provinciales.....	43
2. Connaissances des langues.....	44
3. Scolarisation	45
3-1 Scolarisation des enfants âgées de 7 à 12 ans.....	45
3-2 Niveau d'étude de la population féminine.....	47
 CHAPITRE IV : ACTIVITE, EMPLOI ET CHOMAGE.....	 50
1. La participation féminine à l'activité économique	51
1-1 Evolution de la population active féminine.....	53
1-2 Niveau d'activité de la femme.....	55
1-3 Formes et conditions d'activité de la femme.....	57
2. Le chômage des femmes	60
 CHAPITRE V : FEMMES CHEFS DE MENAGES	 63
1. Le concept de "femme chef de ménage"	64
2. Effectif des ménages dirigés par les femmes	65
3. Age et Etat matrimonial des chefs de ménages féminins.....	66
4. La femme chef de ménages est-elle instruite ?.....	68
5. Activité & situation dans la profession des femmes chefs de ménages.....	70
5-1 Activité des femmes chefs de ménages.....	70
5-2 Situation dans la profession	72
 ANNEXE	 74

LISTE DES TABLEAUX

ASPECTS QUANTITATIFS DE LA POPULATION FEMININE DE LA REGION DE L'ORIENTAL

TABLEAU N° 1 : Evolution des effectifs des hommes et des femmes durant les deux dernières décennies.....	14
TABLEAU N° 2 : Taux de féminité par milieu de résidence (%) - RGPH 1994 & RGPH 2004	15
TABLEAU N° 3 : Evolution de la population féminine urbaine & rurale à travers les Recensements.....	16
TABLEAU N° 4 : Répartition des femmes de la région de l'Oriental Par milieu de résidence & par Province.....	17

EVOLUTION DE LA NUPTIALITE ET DE LA FECONDITE

TABLEAU N° 5 : Population âgée de 15 ans et plus dans la région de l'Oriental selon l'état matrimonial et le sexe.....	24
TABLEAU N° 6 : Population féminine âgée de 15 ans et plus dans la région de l'Oriental selon l'état matrimonial et le milieu de résidence..	25
TABLEAU N° 7 : Femmes célibataires aux groupes d'âges 15-19 ans, 20-24 ans & 25-29 ans	26
TABLEAU N° 8 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence & le sexe.....	27
TABLEAU N° 9 : Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe & milieu de résidence.....	30
TABLEAU N°10 : Femmes en âge de procréation dans la région de l'oriental.....	32
TABLEAU N°11 : Taux & indices synthétiques de fécondité des Femmes en âge de procréation dans la région de l'oriental selon le milieu de résidence	33

EDUCATION ET ALPHABETISATION

TABLEAU N° 12 : Taux d'analphabétisme (en%) selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 & 2004	38
TABLEAU N° 13 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et les grands groupes d'âges	41
TABLEAU N° 14 : Taux d'analphabétisme de la population féminine provinciale âgée de 10 ans et plus selon le milieu de résidence	43
TABLEAU N° 15 : Population féminine âgée de 10 ans et plus selon les langues lues & écrites	44
TABLEAU N° 16 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence	45
TABLEAU N° 17 : Répartition de la population de la région orientale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH de 2004	48

ACTIVITE, EMPLOI ET CHOMAGE

TABLEAU N° 18 : Evolution de la population active féminine	54
TABLEAU N° 19 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans & plus selon le sexe et le milieu de résidence	55
TABLEAU N° 20 : Taux de féminisation de la population active (Année 2008)	57
TABLEAU N° 21 : Population active occupée féminine selon le secteur d'activité et le milieu de résidence (Année 2008)	58
TABLEAU N° 22 : Population active occupée selon le statut professionnel, le sexe et le milieu de résidence (Année 2008)	59
TABLEAU N° 23 : Taux de chômage dans la région de l'oriental selon et le milieu de Résidence	60

FEMMES CHEFS DE MENAGES

TABLEAU N° 24 : Répartition des chefs ménages de la région de l'oriental selon le sexe et le milieu de résidence	66
TABLEAU N° 25 : Répartition des femmes chefs de ménages selon l'état matrimonial et le milieu de résidence	66

TABLEAU N° 26 : Répartition des femmes chefs de ménages selon les grands groupes d'âges	67
TABLEAU N° 27 : Taux d'analphabétisme des chefs de ménages selon le sexe et le milieu eu de résidence.....	69
TABLEAU N° 28 : Niveau d'étude des femmes chefs de ménages...	69
TABLEAU N° 29 : Taux d'activité des chefs de ménages selon le sexe et le milieu de résidence.....	70
TABLEAU N° 30 : Taux d'activité des chefs de ménages selon les groupes quinquennales d'âge et le sexe	71
TABLEAU N° 31 : Répartition (%) des chefs de ménages de sexe féminin selon le milieu et la situation dans la profession	72

LISTE DES GRAPHIQUES

ASPECTS QUANTITATIFS DE LA POPULATION FEMININE DE LA REGION DE L'ORIENTAL

GRAPHIQUE N° 1 : Evolution de la population féminine urbaine & Rurale	16
GRAPHIQUE N° 2 : Répartition de la population féminine rurale entre les provinces	18
GRAPHIQUE N°3 : Répartition de la population féminine urbaine entre les provinces	18
GRAPHIQUE N° 4 : Population féminine dans la région de l'oriental selon les grands groupes d'âge	20
GRAPHIQUE N° 5 : Pyramide des âges de la région de l'oriental en 2004	21
GRAPHIQUE N° 6 : Pyramide des âges de la région de l'oriental en 1994	21

EVOLUTION DE LA NUPTIALITE ET DE LA FECONDITE

GRAPHIQUE N° 7 : Répartition de la population féminine dans l'oriental selon l'état matrimonial	23
GRAPHIQUE N° 8 : Statut matrimonial selon le sexe en 2004	25
GRAPHIQUE N° 9 : Evolution de l'âge moyen des femmes au	28

premier mariage entre les deux derniers recensements.....	
GRAPHIQUE N°10 : Ecart entre les femmes et les hommes dans l'âge moyen au premier mariage.....	29
GRAPHIQUE N°11 : Taux de fécondité au milieu urbain en 2004 et 1994.....	34
GRAPHIQUE N°12 : Taux de fécondité au milieu rural en 2004 et 1994.....	34
GRAPHIQUE N° 13 : l'indice synthétique de fécondité en 2004.....	35

EDUCATION ET ALPHABETISATION

GRAPHIQUE N°14 : Taux d'analphabétisme des femmes orientales par milieu de résidence en 1994 et 2004.....	39
GRAPHIQUE N°15 : Taux d'analphabétisme par sexe et milieu de résidence en 2004.....	40
GRAPHIQUE N°16 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et les grands groupes d'âges.....	42
GRAPHIQUE N°17 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6-11 par sexe en 1994 et en 2004.....	46
GRAPHIQUE N°18 : Progression du taux de scolarisation dans la région de l'oriental.....	47
GRAPHIQUE N°19 : Répartition de la population de la région orientale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH de 2004.....	49

ACTIVITE, EMPLOI ET CHOMAGE

GRAPHIQUE N°20 : Evolution de la population active féminine à travers les recensements.....	54
GRAPHIQUE N°21 : Taux d'activité de la population âgée de 15 ans & plus selon le sexe et le milieu de résidence.....	56
GRAPHIQUE N°22 : Taux de chômage dans la région de l'oriental selon le sexe et le milieu de résidence.....	61

PRINCIPAUX INDICATEURS RELATIFS A LA FEMME DANS LA REGION DE L'ORIENTAL

► SITUATION DEMOGRAPHIQUE (RGPH 2004)

Effectif –RGPH 2004–	980763
Taux d'accroissement annuel moyen (94-2004)	0.88 %
Taux d'urbanisation	62 %
Taux de célibat définitif	5.5 %
Age moyen au premier mariage	27.7 ans
Indice synthétique de fécondité	2.1 enfants/femmes

► EDUCATION (RGPH 2004)

Taux d'analphabétisme	
Urbain	43.0 %
Rural	72.6 %
Total Région	54.2 %
Total pays	54.7 %
Taux de scolarisation (7-12)	
Urbain	90.8 %
Rural	60.9 %
Total région	78.4 %
Total pays	84.0 %

► **ACTIVITE ECONOMIQUE** (Enquête emploi 2008)

Taux de féminisation de la population active	15.2 %
Taux d'activité	
Urbain	10.1 %
Rural	13.9 %
Total région	11.4 %
Total pays	26.6 %
Taux de chômage	
Urbain	32.8 %
Rural	9.2 %
Total région	22.6 %
Total pays	9.8 %

► **FEMMES CHEFS DE MENAGES** (RGPH 2004)

Effectif des ménages dirigés par une femme	
Urbain	47629 (19.9%)
Rural	17738 (13.8%)
Total région	65367 (19.9 %)
Taux d'analphabétisme	82.2 %
Taux d'activité	14.6 %

INTRODUCTION

La promotion de la condition féminine se trouve actuellement au cœur des préoccupations du Maroc. Depuis son adhésion aux différents programmes internationaux d'action en faveur des femmes (le Caire, Pékin, etc. ...) et son engagement à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, le Maroc n'a cessé de réaliser des avancées notoires en matière de promotion des droits de la femme et d'égalité des sexes.

Le rôle éminent et la multiplicité des champs d'intervention de la femme au sein de toute société sont des facteurs qui militent en faveur de la promotion et du rehaussement de son statut juridique, social et économique.

Aujourd'hui, en plus de son rôle traditionnel et classique, la femme est productrice de revenu et participe réellement à l'activité économique. Dès lors, toute stratégie cohérente de développement ne peut se réaliser et réussir qu'à travers l'élaboration et la mise en place de stratégies et d'initiatives basées sur l'égalité et la solidarité entre les hommes et les femmes.

Dans la région de l'Oriental, et malgré les efforts déployés, les résultats restent encore en deçà des attentes d'une population

féminine en pleine croissance quantitative et qualitative. La région se trouve elle aussi soumise aux mêmes handicaps qui entravent la promotion de la femme marocaine en général. Elle est appelée ainsi à faire face à un environnement marqué par des disparités et des écarts hommes-femmes indéniables, d'autant plus qu'en termes d'indicateurs, elle accuse des déficiences notables par rapport aux moyennes nationales.

L'introduction de la démarche genre dans l'élaboration des indicateurs statistiques ainsi que l'approche statistique sexospécifique adoptée par le Haut Commissariat au Plan ont contribué amplement à la sensibilisation et à l'orientation des programmes ciblant les populations féminines, notamment les femmes rurales.

Désirant partager cette vision avec les différents acteurs régionaux et locaux agissant dans les domaines juridiques, sociaux et économiques, la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan à Oujda a entrepris la réalisation de ce travail sans pour autant prétendre maîtriser et étudier toutes les facettes de la situation économique et sociale de la femme orientale. L'objectif visé est de présenter quelques aspects des dimensions fondamentales de la condition féminine à travers l'examen des caractéristiques démographiques de la femme, sa

situation au sein du foyer, son accès à l'éducation et à l'emploi et enfin un volet inédit sur le profil des femmes chefs de ménages.

Le présent document comporte des informations statistiques qui concernent aussi bien la région de l'Oriental étudiée selon les milieux urbain et rural, que l'ensemble du Maroc pour des raisons évidentes de comparaison. Les données en question proviennent principalement des recensements réalisés par le H.C.P, mais aussi des résultats des différentes enquêtes statistiques menées par le même département, notamment l'enquête permanente sur l'emploi et le chômage.

CHAPITRE I

ASPECTS QUNTITATIFS DE LA POPULATION FEMININE DE LA REGION DE L'ORIENTAL

Nous traiterons dans ce chapitre le poids de la population féminine dans la région de l'Oriental, son évolution, sa structure ainsi que sa répartition à travers l'espace et le territoire de la région.

1- Evolution des effectifs des femmes & des hommes

Les femmes constituent 51% de la population de la région avec un effectif de 980 763 femmes selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004. Avec cet effectif les femmes de la région représentent 6.5 % de la population féminine du pays.

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'évolution de la population féminine a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen entre le RGPH de 1994 et celui de 2004 de l'ordre de 0.88%, un taux moins élevé que celui enregistré entre le recensement de 1994 et celui de 1982 (1.5%).

Cette régression du taux d'accroissement peut être attribuée à la baisse des principales composantes de l'accroissement démographique, à savoir la fécondité, la mortalité et la migration également que nous allons aborder ultérieurement.

TABLEAU N° 1 : Evolution des effectifs des hommes et des femmes durant les deux dernières décennies

	HOMMES		FEMMES		ENSEMBLE	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
RGPH 1982	721 580	49,0%	751 660	51,0%	1 473 240	100%
RGPH 1994	867 395	49,1%	898 267	50,9%	1 765 662	100%
RGPH 2004	928 142	48,6%	980 763	51,4%	1 908 905	100%
TAAM^[1] 82-94	1,54%		1,50%		1,52%	
TAAM 94-04	0,68%		0,88%		0,78%	

Source : RGPH 82-94-04

S'agissant du taux de féminité ⁽¹⁾ le nombre d'hommes est légèrement inférieur à celui des femmes. Il y a presque 105 femmes pour 100 hommes au niveau de la région. La mortalité différentielle généralement en faveur des femmes et les mouvements migratoires peuvent donner explication à ce déséquilibre.

Les deux milieux de résidence ne présentent presque aucune différence d'après le recensement de 2004. Cependant entre 1994

[1] Taux d'Accroissement Annuel Moyen

⁽¹⁾ Le taux de féminité ou encore le rapport de masculinité mesure l'équilibre numérique entre les deux sexes. Il se calcule en rapportant l'effectif des hommes à celui des femmes en multipliant le résultat par 100. Une valeur supérieure à 100 indique un surnombre des hommes et vice versa.

et 2004, ce taux a augmenté de trois points en milieu urbain tandis que le milieu rural a gardé le même niveau.

TABLEAU N° 2 : Taux de féminité par milieu de résidence (%)

Milieu	1994	2004
Urbain	102,06	105,84
Rural	105,44	105,4
Ensemble	103,56	105,67

Source : RGPH 1994 & 2004

2- Evolution de la population féminine en milieu urbain et rural

La tendance à la baisse du taux d'accroissement global de la population féminine s'accompagne en même temps d'une urbanisation de plus en plus forte des femmes de la région.

En effet, la part des citadines dans la population globale des femmes est de 62% contre 38% pour les femmes rurales dont la part n'a cessé de fléchir depuis le recensement de 1982 en faveur des femmes urbaines.

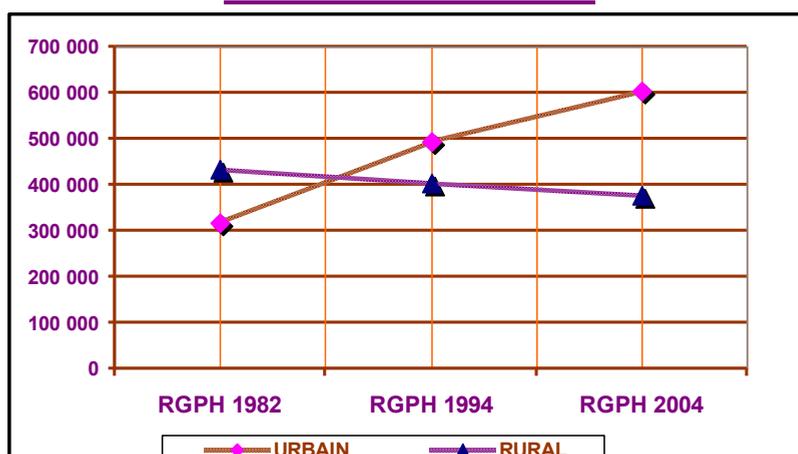
Ainsi, la population féminine urbaine a augmenté annuellement de 2.05% durant la période intercensitaire 1994-2004, au moment où le nombre de femmes rurales a diminué annuellement de 0.73% comme indiqué dans le tableau qui suit :

TABLEAU N° 3 : Evolution de la population féminine urbaine & rurale à travers les recensements

	<i>URBAIN</i>	<i>RURAL</i>	<i>ENSEMBLE</i>
RGPH 1982	316 960	434 700	751 660
RGPH 1994	493 296	404 971	898 267
RGPH 2004	604 624	376 139	980 763
TAAM 82-94	3,75%	-0,59%	1,50%
TAAM 94-04	2,05%	-0,73%	0,80%

Source : RGPH 82-94-04

GRAPHIQUE N° 1 : Evolution de la population féminine urbaine & rurale



Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation défavorable au milieu rural aussi bien pour les femmes que pour

les hommes⁽²⁾ . Nous pensons essentiellement au phénomène de l'exode rural, à l'accession de plusieurs centres ruraux au statut urbain, et enfin à l'extension des périmètres urbains des différentes agglomérations... .

3- Répartition spatiale de la population féminine

La répartition spatiale de la population féminine est marquée par l'importance de la province de Nador qui regroupe presque 38% des femmes de la région. La préfecture d'Oujda-Angad regroupe, quant à elle 25% des femmes suivie de province de Berkane (14%) et les 23% restantes sont réparties entre les provinces de Taourirt, Jerada et Figuig.

**TABLEAU N° 4 : Répartition des femmes de la région de l'Oriental
Par milieu de résidence & par Province**

	Urbain		Rural		ENSEMBLE	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oujda-Angad	210 960	34,90%	32 374	9%	243 334	24,80%
Berkane	80 387	13,30%	57 594	15%	137 981	14,10%
Taourirt	62 592	10,40%	44 073	12%	106 665	10,90%
Jerada	34 370	5,70%	21 210	6%	55 580	5,70%
Figuig	32 159	5,30%	33 508	9%	65 667	6,70%
Nador	184 156	30,50%	187 380	50%	371 536	37,90%
Ensemble	604 624	100%	376 139	100%	980 763	100%

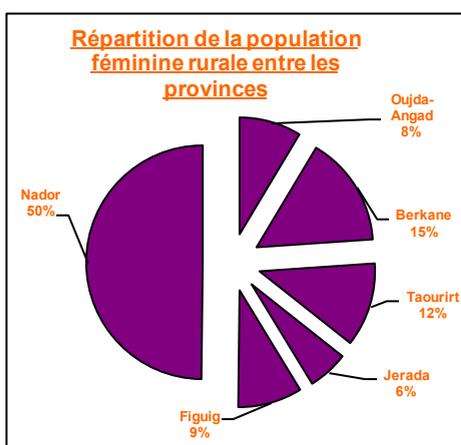
Source : RGPH 2004

⁽²⁾ Les données statistiques relatives aux hommes de la région figurent en annexe

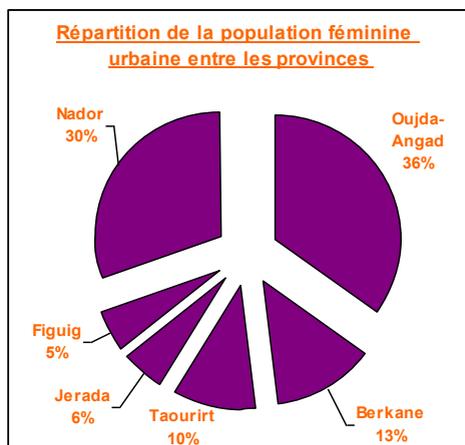
De même, la répartition de la population féminine urbaine de la région en 2004, fait apparaître la part importante de la préfecture d'Oujda-Angad (35%) et de Nador (31%). En milieu rural cette situation s'inverse. Ainsi pas plus de 9 % des femmes orientales rurales font partie de la population de la préfecture d'Oujda-Angad au moment où la province de Nador regroupe 50 % des femmes rurales de la région. La province de Berkane occupe une situation intermédiaire avec des proportions respectives de 13 % et 15 % de la population féminine urbaine et rurale de la région.

Les parts des provinces de Figuig et de Jerada restent minime soient 6,7 % et 5.7% respectivement du total de la population féminine de la région.

GRAPHIQUE N° 2



GRAPHIQUE N° 3



4- Structure par âge de la population féminine

4-1-Répartition de la population féminine selon les grands groupes d'âge

Les femmes de la région de l'Oriental présentent² une structure encore jeune puisque plus de 28 % de cette population est âgée de moins de 15 ans en 2004 malgré la baisse constatée en comparaison avec le recensement de 1994.

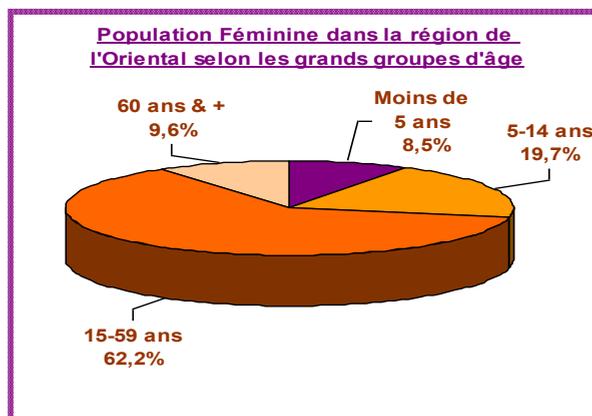
Les femmes en âge d'activité constituent plus de 62 % de l'ensemble des femmes, et sont en accroissement par rapport à 1994 (60.2 %) .

Quant à la population âgée de 60 ans et plus, elle ne dépasse pas les 10 %. Mais il faut signaler que ce taux dépasse celui de 1994 (7.6 %) de 2.4 point.

Entre le milieu urbain et le milieu rural la différence est peu importante⁽³⁾.

⁽³⁾ Les tableaux correspondants figurent en annexe

GRAPHIQUE N° 4



4-2-Répartition de la population féminine selon les groupes d'âge quinquennaux

Du fait du recul de la fécondité et de la mortalité, la structure de la population de la région a connu des transformations relativement importantes. L'examen des pyramides des âges des années 1994 et 2004 permet de constater un rétrécissement au niveau des deux premières tranches d'âge quinquennales entre 1994 et 2004 tant pour les femmes que pour les hommes.

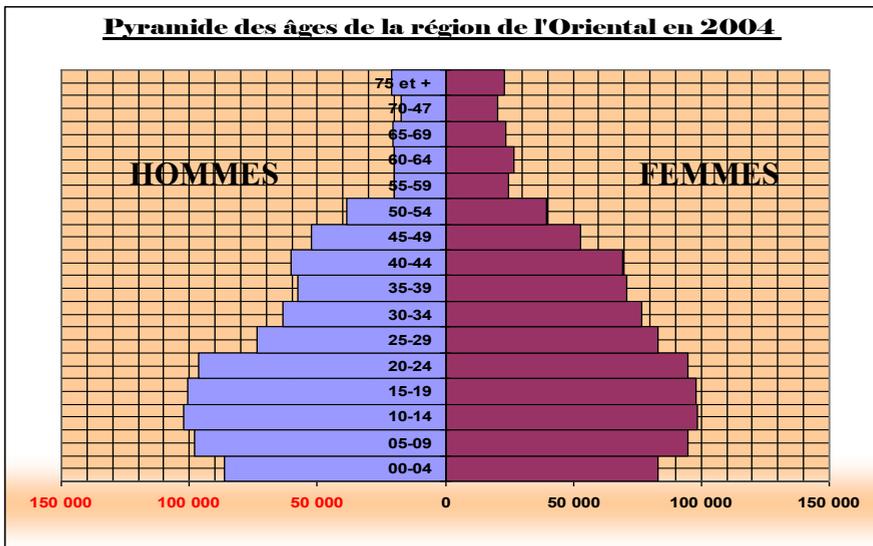
Ce recul de la part des jeunes s'est effectué notamment en faveur de la population en âge d'activité.

Les proportions relatives aux groupes d'âge actifs compris entre 25 et 59 ans ont fait l'objet d'une progression de 23.5 % entre les deux recensements (23.8 % pour le sexe féminin).

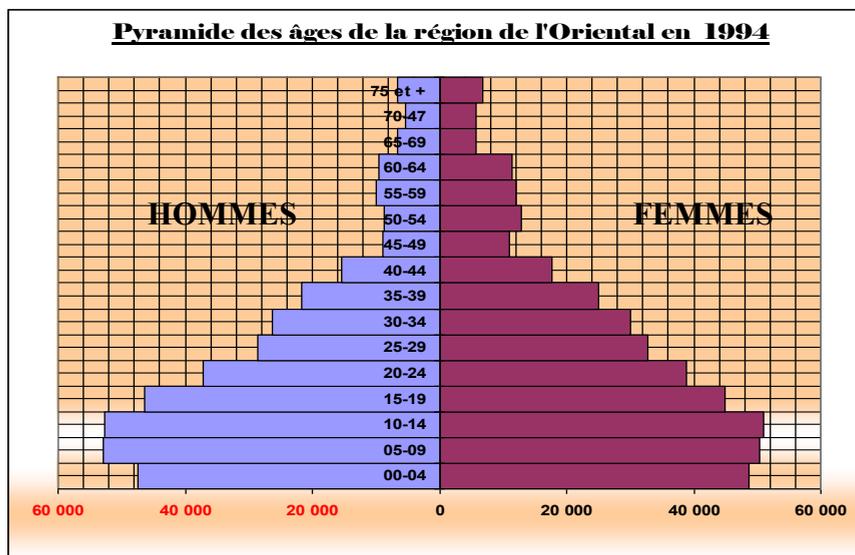
En ce qui concerne les groupes d'âge élevés (60 ans et plus), le gain est moins important par rapport aux âges actifs mais on peut

remarquer qu'il est plus important chez les femmes que chez les hommes.

GRAPHIQUE N° 5



GRAPHIQUE N° 6



CHAPITRE II

EVOLUTION DE LA NUPTIALITE ET DE LA FECONDITE

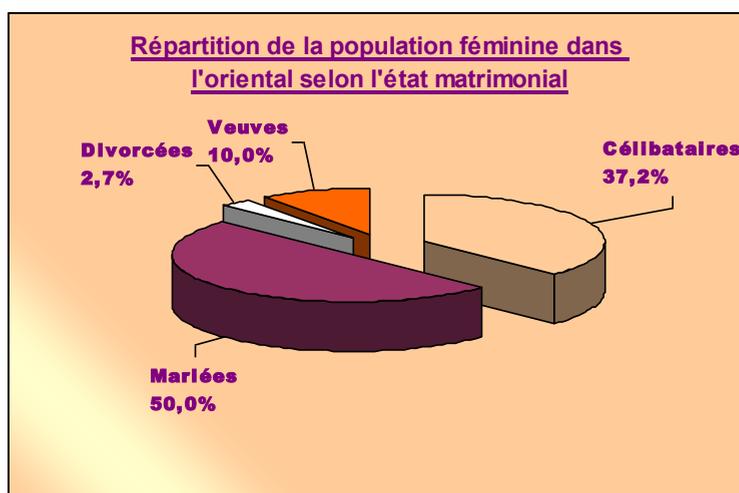
1- La nuptialité

Nous traiterons dans cette section, à travers les résultats des deux derniers recensements (1994 & 2004) l'évolution des différents indicateurs relatifs à la nuptialité, notamment l'âge au premier mariage et le célibat définitif des femmes de la région. Mais nous allons au préalable comparer leur situation matrimoniale à celle des hommes et entre les deux recensements.

1.1- Etat matrimonial des femmes de la région

L'examen du statut matrimonial des femmes âgées de 15 ans et plus, montre une prédominance des femmes mariées, avec 50% de la population féminine de la région. Les femmes célibataires occupent la seconde place avec 37,2%, quant aux femmes veuves et divorcées, elles représentent 10% et 2,7% respectivement.

GRAPHIQUE N° 7



Comparés aux résultats obtenus lors du recensement de 1994, il y a lieu de noter l'augmentation de la proportion des célibataires au détriment de celle des femmes mariées.

TABLEAU N° 5 : Population âgée de 15 ans et plus dans la région de l'Oriental selon l'état matrimonial et le sexe (en %)

Statut Matrimonial	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Célibataires	49,4	35,9	42,4	49,1	37,2	42,9
Mariés	49,5	52,0	50,8	49,8	50,0	19,9
Divorcés	0,6	2,6	1,6	0,6	2,7	1,7
Veufs	0,6	9,5	5,2	0,6	10,0	5,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994-2004

Analysées selon le sexe, ces proportions varient en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion à cause du divorce ou veuvage.

En effet, la proportion des hommes célibataires dépasse celle des femmes par presque 12 points. Cet écart peut s'expliquer par le mariage de plus en plus tardif chez les hommes.

Le remariage aisé pour les hommes fait du veuvage un phénomène qui touche beaucoup plus les femmes que les hommes (10 % contre 0.6 %).

L'écart entre les deux sexes est observé également pour les divorcés (0.6 % chez les hommes contre 2,7 % chez les femmes).

GRAPHIQUE N° 8



Par milieu de résidence, le statut du célibat est plus fréquent chez les femmes rurales (38,7%) que chez les femmes urbaines (36,4%). Le divorce et le veuvage sont également plus élevés en milieu urbain (3,3% et 10,7% respectivement) qu'en milieu rural (1,7% et 8,8%)

TABLEAU N° 6 : Population féminine âgée de 15 ans et plus dans la région de l'Oriental selon l'état matrimonial et le milieu de résidence

	Urbain	rural	Ensemble
Célibataires	36,4	38,7	37,2
Mariées	49,6	50,8	50,0
Divorcées	3,3	1,7	2,7
Veuves	10,7	8,8	10,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

1.2- Age au premier mariage

L'augmentation relative de la proportion des femmes célibataires constatée précédemment provient essentiellement de l'entrée de plus en plus tardive en première union comme en témoigne l'évolution de la part des femmes célibataires aux jeunes âges présentée dans le tableau suivant :

TABLEAU N° 7 : Femmes célibataires aux groupes d'âges 15-19 ans, 20-24 ans & 25-29 ans

	RGPH 1994		RGPH 2004	
	Fém.	Mas	Fém.	Mas
15-19 ans	89,9	99,2	91,3	99,4
20-24 ans	64,2	92,7	68,3	95,2
25-29 ans	42,4	71,1	48,2	78,0

Source : RGPH 1994- 2004

La lecture du tableau permet de tirer les remarques suivantes :

- Une augmentation générale de la part des célibataires de la tranche des femmes en dessous de 29 ans, donc un recul de l'intensité des mariages.

- Le groupe d'âge 25-29 ans est le plus touché par le recul de mariage, ainsi la part des femmes célibataires est passée de 42,4 % en 1994 à 48,2 % en 2004.
- Ce phénomène d'augmentation de la proportion des célibataires est plus important chez les femmes que chez les hommes.

L'accroissement des femmes célibataires dans les premiers groupes d'âges a pour effet direct l'élévation continue de l'âge moyen au premier mariage.

Entre 1994 et 2004, l'âge moyen de la première union des femmes de la région est passé de 26,5 ans à 27,7 ans. Cette tendance est observée au niveau des deux milieux de résidence avec des niveaux plus ou moins proches.

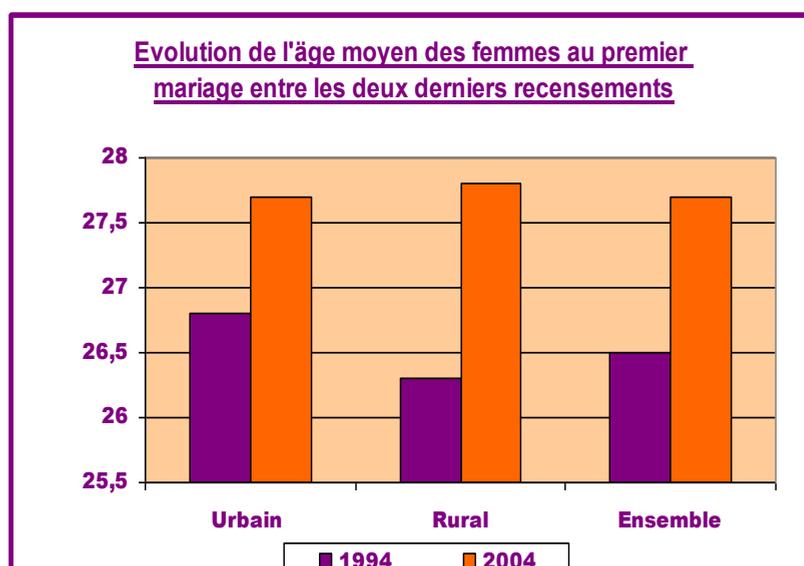
TABLEAU N° 8 : Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence & le sexe

	1994			2004		
	Mas.	Fem.	Ens.	Mas.	Fem.	Ens.
Urbain	31,1	26,8	29,1	33,1	27,7	30,5
Rural	29,9	26,3	27,9	32,1	27,8	29,8
Total	30,6	26,5	28,8	32,8	27,7	30,3

Source : RGPH 1994- 2004

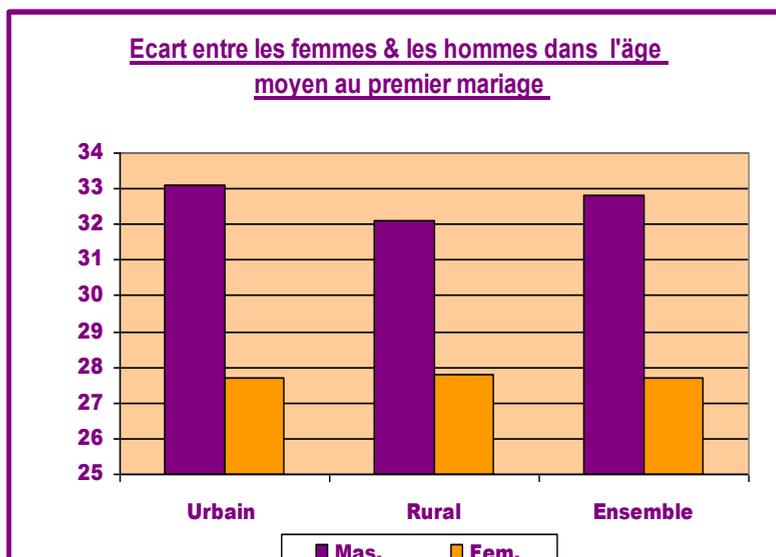
Ce changement de comportement vis-à-vis de la nuptialité est du aux changements socio-économiques et culturels que connaît la région et la société marocaine en général. Les filles prolongent de plus en plus leurs études et franchissent de plus en plus le marché du travail, le mariage se retrouve de ce fait retardé.

GRAPHIQUE N° 9



En comparaison avec les hommes, ces derniers se marient en moyenne 5 ans plus tard que les femmes. Cet écart est plus important en milieu urbain (5,4 ans) qu'en milieu rural (4,3 ans).

GRAPHIQUE N° 10



1.3- Taux de célibat définitif

Cet indicateur, qui n'est rien que la proportion de la population âgée de 55 ans qui est encore célibataire, permet de renseigner sur l'intensité du mariage.

Bien que la part des célibataires ait augmentée, à la limite de 55 ans la majorité des individus finit par se marier.

Au niveau de la région et d'après le tableau qui suit, la population féminine restant célibataires à 55 ans représente 5,5 % du total contre 3.1 % seulement pour les hommes ; autrement dit ce sont 94.5 % des femmes qui finissent par se marier avant cet âge.

**TABLEAU N° 9 : Taux de célibat (en %) à 55 ans
par sexe & milieu de résidence**

	1994		2004	
	Mas.	Fém.	Mas.	Fém.
Urbain	2,6	1,3	3,3	5,3
Rural	1,8	1,9	2,8	5,7
Total	2,3	1,5	3,1	5,5

urce : RGPH 1994- 2004

L'examen de la tendance du célibat à 55 ans permet de relever un net recul de l'intensité de la nuptialité. En effet le taux de célibat à 55 ans a plus que triplé en 10 ans en passant de 1,5 % en 1994 à 5,5 % en 2004. Ce taux dépasse largement le niveau national qui n'est rien que 3 % en 2004, malgré qu'en 1994 les deux taux régional & national étaient dans le même niveau.

S'agissant du milieu de résidence, les deux taux, urbain et rural, sont très proches. L'écart n'est que 0,4 points alors qu'au niveau national le célibat définitif des femmes est un phénomène plutôt urbain (3,9 %) que rural (1,7 %).

Toutefois, malgré l'importance des chiffres, le célibat définitif demeure peu fréquent. Le mariage, même s'il se fait à un âge plus avancé, conserve sur le plan social toute son importance.

2- La fécondité

La fécondité est appréhendée à travers les taux de fécondité et l'indice synthétique de fécondité.

Le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'Indice Synthétique de Fécondité peut être défini comme étant le nombre moyen d'enfants qui aurait une femme âgée de 15 ans à la fin de sa vie féconde, si elle était soumise aux mêmes conditions de procréation que celles relevées chez ses antécédentes.

Avant d'examiner ces deux indicateurs nous déterminerons tout d'abord la population féminine en âge de procréation.

2.1- Femmes en âge de procréation

Les femmes en âge de procréation sont les femmes âgées de 15 à 49 ans, période durant laquelle les femmes sont capables de procréer.

Sur une population de 980 763 femmes dans la région, les femmes en âge de procréer représentent 55,6 % avec un effectif de 545 202 femmes réparties entre le milieu urbain et le milieu rural à raison de 62,4 % et 37,4 % respectivement.

Au niveau national cette catégorie représente près de 10 % de l'ensemble des femmes marocaines en âge de procréation.

TABLEAU N° 10 : Femmes en âge de procréation dans la région de l'Oriental

	urbain	Rural	Ensemble
15-19 ans	58415	39388	97803
20-24 ans	57446	37511	94957
25-29 ans	51159	31801	82960
30-34 ans	48191	28702	76893
35-39 ans	45914	24898	70812
40-44 ans	44894	24290	69184
45-49 ans	33977	18616	52593
Total	339996	205206	545202
Total femmes dans la région	604624	376139	980763
% ⁴	56.2 %	54.6 %	55.6 %

Source : RGPH 2004

2.2- Taux & indice de fécondité

Pour l'ensemble de la région de l'Oriental, les taux de fécondité observés en 2004 sont systématiquement inférieurs à ceux relevés en 1994 à tous les âges des femmes comme le montre le tableau suivant :

⁴ Pourcentage des femmes en âge de procréation par rapport à l'ensemble des femmes de la région .

TABLEAU N° 11 : Taux & indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation dans la région de l'Oriental selon le milieu de résidence

Groupes d'âge	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
15-19 ans	20,9	29,9	25,1	10,5	17,1	13,1
20-24 ans	91,0	111,9	100,1	70,8	84,3	76,2
25-29 ans	118,5	153,9	133,2	98,7	117,8	106,1
30-34 ans	141,1	159,3	148,6	104,6	119,0	110,0
35-39 ans	104,1	132,7	116,3	70,6	83,5	75,1
40-44 ans	57,6	90,0	71,1	28,1	36,7	31,1
45-49 ans	14,0	35,2	22,7	8,5	10,7	9,3
ISF Régional	2,7	3,6	3,1	2,0	2,3	2,1
ISF National	2,6	4,3	3,3	2,1	3,1	2,5

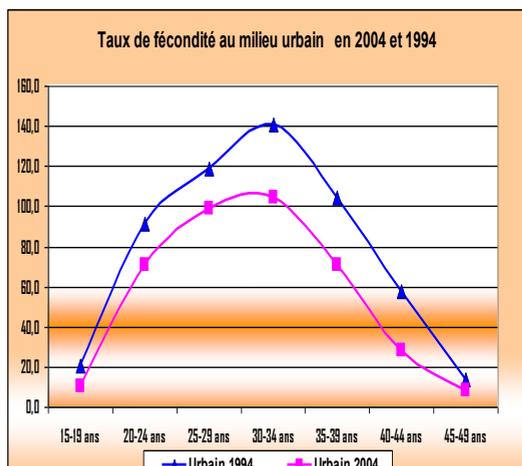
Source : RGPH 1994- 2004

D'autre part, l'évolution de ces taux par âge montre que la fécondité est faible avant l'âge de 20 ans, passe par son maximum vers 20-34 ans, pour diminuer progressivement. la fécondité rurale reste plus importante que la fécondité urbaine à tous les âges.

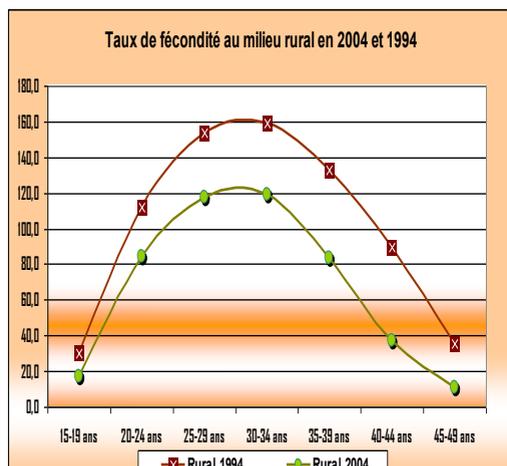
L'indice synthétique de fécondité a connu également une baisse notable en passant de 3,1 enfants par femme en 1994 à 2,1 enfants par femme en 2004 soit environ un enfant de moins en dix ans.

La baisse est plus accentuée en milieu rural (de 3,6 à 2,3 enfants par femme) qu'en milieu urbain (de 2,7 à 2 enfants par femme).

GRAPHIQUE N° 11

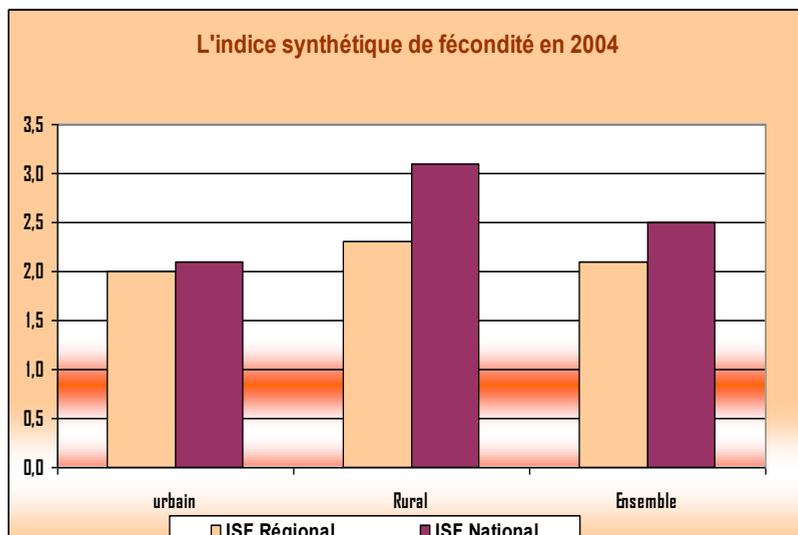


GRAPHIQUE N° 12



En comparaison avec le niveau national, et malgré que la fécondité dans la région reste moins importante notamment en milieu rural, elle s'inscrit toujours dans la tendance générale observée dans le pays.

GRAPHIQUE N° 13



Plusieurs facteurs démographiques, socio-économiques et culturels peuvent être évoqués pour expliquer les variations des niveaux de fécondité. Les plus récurrents concernent :

- ◆ L'amélioration du niveau d'instruction des femmes
- ◆ L'élévation de l'âge moyen au premier mariage et donc la réduction de la période de procréation
- ◆ L'usage de plus en plus fréquent des moyens contraceptifs aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural
- ◆ L'emploi des femmes en dehors du foyer

CHAPITRE III

EDUCATION ET ALPHABETISATION

Avant de présenter les principaux indicateurs de l'éducation, il est utile de rappeler les définitions adoptées

Est considérée comme alphabétisée, toute personne « capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne ». Une personne ne sachant lire et écrire que des chiffres, que son nom, ou qu'une expression rituelle apprise par cœur, est considérée comme analphabète. Rentrent également dans cette catégorie, toute personne sachant lire mais ne sachant pas écrire ou inversement.

Il est à préciser, par ailleurs, que la mesure de l'analphabétisme se réfère à la population âgée de 10 ans et plus ; conformément aux recommandations de l'Organisation des Nations Unies.

La population scolarisée est celle ayant fréquenté un établissement d'enseignement ou de formation durant l'année scolaire 2003-2004 du recensement. L'un des indicateurs les plus mesurés est le taux de scolarisation des enfants âgés de 6-11 ans, correspondant au niveau du primaire.

1- Aptitude à lire et à écrire

1-1- Disparités entre milieux & sexes

Pour mesurer l'aptitude de la population féminine à la lecture et à l'écriture, on utilise le taux d'analphabétisme ou son complémentaire le taux d'alphabétisation.

TABLEAU N° 12 : Taux d'analphabétisme (en%) selon le sexe et le milieu de résidence en 1994 & 2004

Sexe	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
RGPH 1994			
Masculin	25,9	56,6	39,2
Féminin	50,9	84,3	65,6
Ensemble	38,7	71,0	52,8
RGPH 2004			
Masculin	21,5	46,3	30,8
Féminin	43,0	72,6	54,2
Ensemble	32,7	60,0	42,9

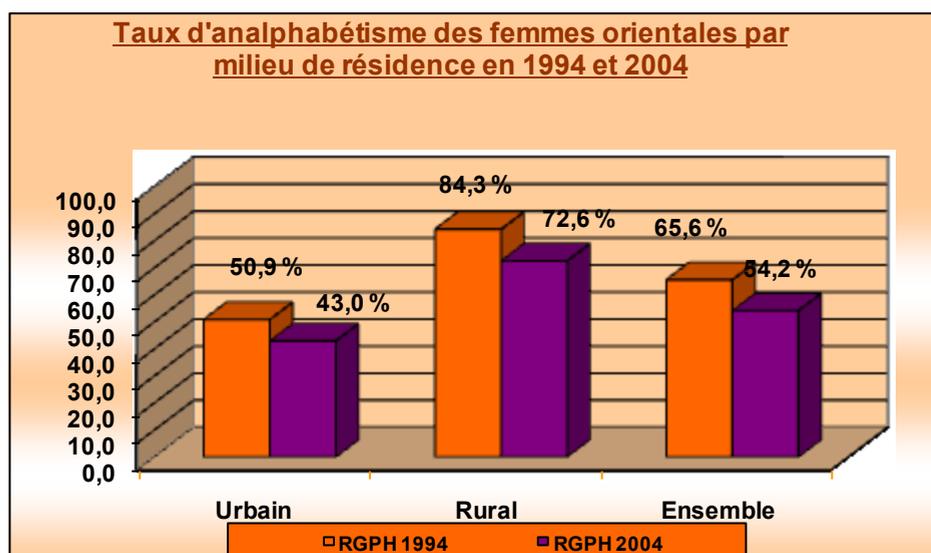
Source : RGPH 1994- 2004

Selon le dernier recensement, 434 876 femmes orientales âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire. Le taux d'analphabétisme s'élève ainsi à 54,2 % du total des femmes

de la région. Ce taux est pratiquement égal à celui enregistré au niveau national (54,7 %) ⁽⁵⁾ .

En 1994, environ sept femmes sur dix ne savaient ni lire ni écrire, pour une proportion de 65,6 %. Malgré que cette proportion a diminué de presque 11 points dans l'espace de dix ans, elle reste encore importante. Le fait que plus que la moitié de la population féminine est analphabète aura certainement des répercussions sur la vie sociale : éducation des enfants, santé, activité,

GRAPHIQUE N° 14

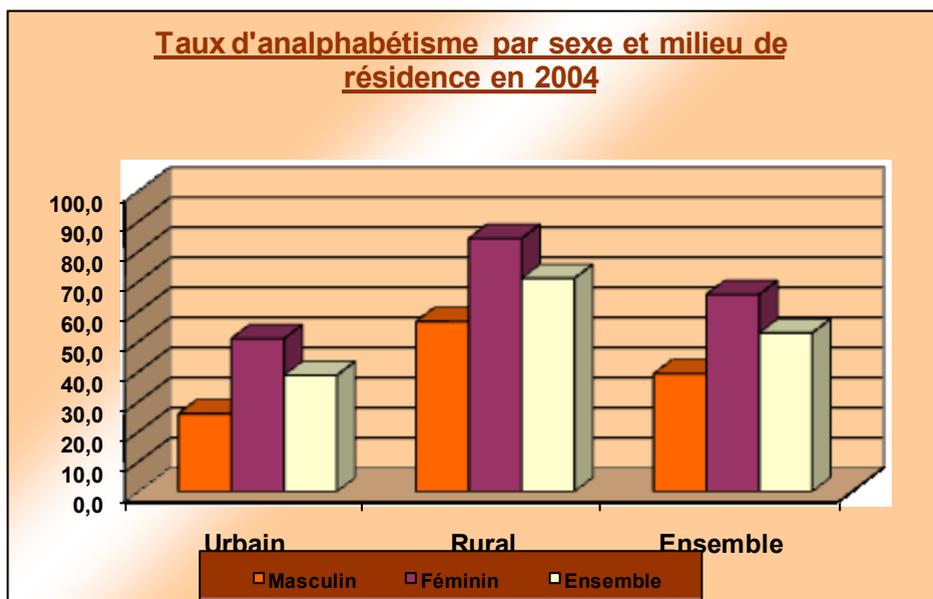


⁽⁵⁾ Les données relatives à l'ensemble du pays figurent en annexe

En comparant les deux milieux de résidence, nous pouvons relever des disparités très fortes. En effets seules 27,4 % des femmes, en milieu rural, savent lire et écrire alors qu'en ville cette proportion s'élève à 57 %.

Au-delà de ces proportions liées au milieu de résidence, on trouve évidemment des inégalités entre les deux sexes en matière d'analphabétisme. Le taux d'analphabétisme est beaucoup plus important en général chez les femmes (54,2 %) que chez les hommes (30.8 %).

GRAPHIQUE N° 15



Cette situation défavorable aux femmes est mise en évidence clairement lorsqu'on examine les taux d'analphabétisme par groupes d'âge. En effet et comme en témoignent les données du tableau et le graphique, les taux relevés pour les femmes sont toujours supérieures à ceux des hommes, quel que soit le groupe d'âge.

TABLEAU N° 13 : Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et les grands groupes d'âges

Groupes d'âges	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
10-14 ans	20,3	37,5	28,8	9,0	15,0	11,9
15-24 ans	26,8	49,5	38,2	17,8	33,5	25,5
25-34 ans	39,3	66,4	53,7	27,2	51,0	40,0
35-49 ans	44,1	86,5	63,0	38,2	68,2	54,0
50 ans & plus	76,6	97,5	88,1	60,2	89,8	76,1
Ensemble	39,2	65,6	52,8	30,8	54,2	42,9

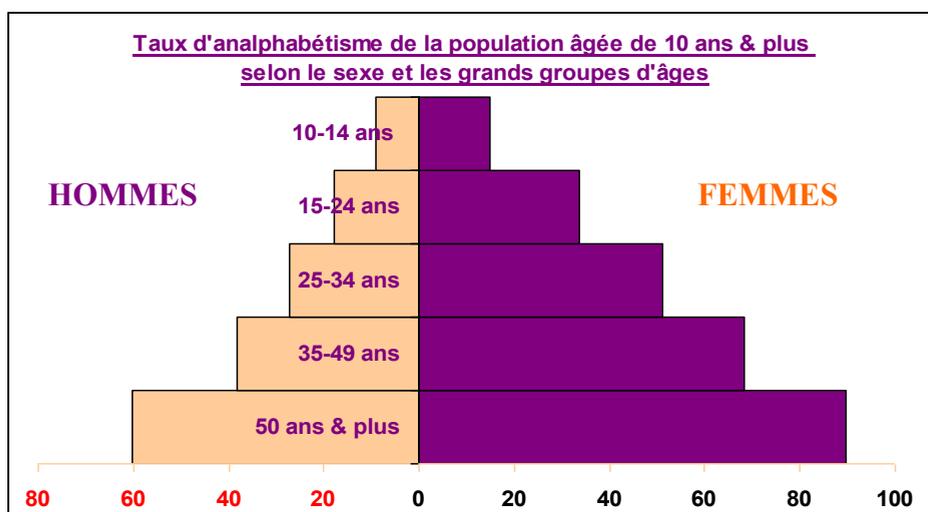
Source : RGPH 1994- 2004

On constate également que l'analphabétisme touche encore toutes les catégories d'âges, ainsi on compte des proportions non négligeables d'analphabètes parmi les deux groupes de générations les plus jeunes, âgées de 10 ans à 14 ans et de 15 ans à 24 ans, soit respectivement 15 % et 33,5 %.

En général le taux d'analphabétisme féminin a tendance à s'accroître au fur et à mesure que l'âge avance pour atteindre

son maximum chez les générations âgées de 50 ans & plus. Cette constatation reste commune aux deux milieux et aux deux sexes, mais il convient de noter la réduction importante du taux d'analphabétisme durant la période intercensitaire 1994-2004 notamment pour le groupe d'âge 10-14 ans, imputable à l'amélioration du taux de la scolarisation des enfants.

GRAPHIQUE N° 16



En conclusion, nous pouvons dire que le sexe et le milieu de résidence sont des déterminants socio-économiques qui s'avèrent être très influents sur l'accès à l'alphabétisation.

De plus un intérêt particulier doit être accordé à la population féminine rurale pour alléger les fortes disparités entre les deux milieux.

1-2- Disparités provinciales

Le problème de l'analphabétisme constaté auparavant pour la population féminine s'illustre encore clairement au niveau des provinces.

Le taux d'analphabétisme féminin le plus élevé est celui enregistré au niveau de la province de Taourirt (64.7%) suivie de la province de Nador (60,4%) et Figuig (60.2%).

Le meilleur résultat est enregistré dans la préfecture d'Oujda-Angad avec un taux de 39,1%. La province de Berkane et Jerada occupent une situation intermédiaire avec 53,1 % et 55,9 % respectivement.

TABLEAU N° 14 : Taux d'analphabétisme (en %) de la population Féminine provinciale âgée de 10 ans et plus selon les provinces et le milieu de résidence

Provinces	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Berkane	44,9	64,8	53,1
Figuig	39,5	82,0	60,2
Jerada	44,6	75,6	55,9
Nador	48,4	72,1	60,4
Oujda-Angad	35,1	66,5	39,1
Taourirt	52,8	82,1	64,7
Région	43,0	72,6	54,2
Nation	39,5	74,5	54,7

Source : RGPH 2004

Analysé par milieu de résidence, la province de Taourirt reste encore la plus touchée par ce phénomène aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Mais au niveau de toutes les provinces, la femme rurale est moins avantagée par rapport à la femme urbaine.

2- Connaissance des langues

Parmi les 514826 femmes alphabétisées dans la région de l'Oriental (45,8 % du total de la population féminine) 31 % savent lire et écrire l'arabe seul. Cependant près de 56 % sont capables de lire et écrire l'arabe et le français.

La part de la population féminine combinant plus de deux langues ne dépasse pas les 7%. Selon le sexe, les différences sont importantes, et on notera que les hommes sont plus ouverts sur les langues étrangères que les femmes.

TABLEAU N° 15 : Population féminine âgée de 10 ans et plus selon les langues lues & écrites

	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	30,8	54,2	42,9
Arabe seul	21,4	13,5	17,3
Arabe, français	37,6	25,4	31,3
Arabe, français & autres	9,5	6,6	8,0
Arabe, Autres sauf français	0,3	0,1	0,2
Autres langues	0,3	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

3- Scolarisation

3-1 Scolarisation des filles âgées de 7 à 12 ans

Le taux de scolarisation est un indice qui exprime la part des enfants fréquentant un établissement scolaire parmi l'ensemble des enfants du même groupe d'âge.

Le taux de scolarisation du groupe d'âge 7-12 ans, au moment du recensement donne le pourcentage des enfants scolarisés durant l'année scolaire 2003-2004 et dont l'âge était compris alors entre 6 et 11 ans.

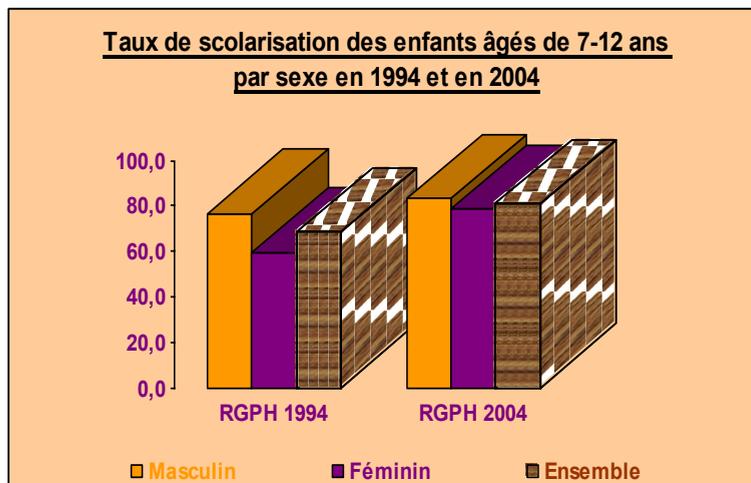
TABLEAU N° 16 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence

sexe	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	84,4	63,7	76,6	91,7	71,1	83,2
Féminin	81,0	36,7	59,8	90,8	60,9	78,4
Ensemble	84,7	50,4	68,4	91,2	66,1	80,8

Source : RGPH 1994- 2004

L'examen des taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans au moment du RGPH 2004 révèle que 80.8 % des enfants de la région fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2003-2004.

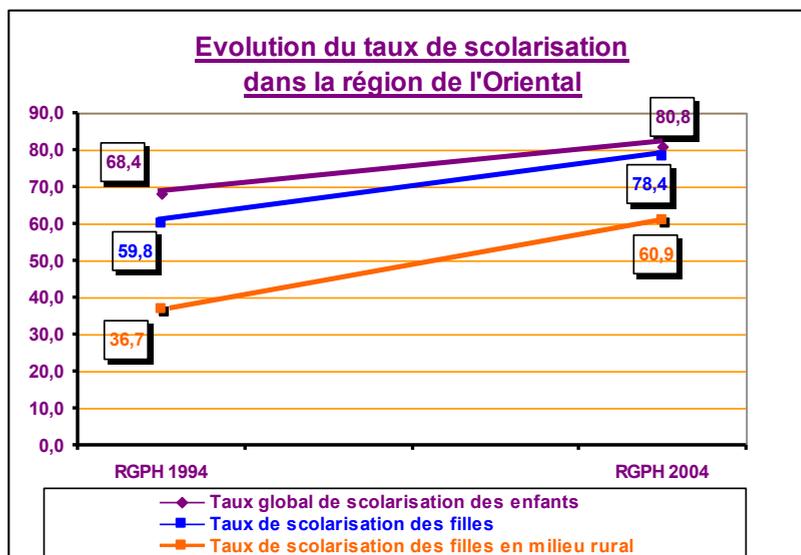
GRAPHIQUE N° 17



La différence entre les deux sexes, en faveur des garçons, est de 5 points 17 points en 1994. Par milieu de résidence, l'écart devient beaucoup plus important notamment pour les filles. En effet si en milieu urbain 90.8 % des filles fréquentaient l'école, en milieu rural cette proportion n'est que 60.9 % soit une différence de presque 30 points.

En général et comparativement au dernier recensement on peut constater une amélioration du taux de scolarisation des filles qui est passé de 59.8 % en 1994 à 78.4 % en 2004. Les jeunes filles en milieu rural qui restent moins scolarisées que les filles urbaines, ont pu rattraper une grande partie du retard, cependant leur taux de scolarisation reste encore loin d'être satisfaisant.

GRAPHIQUE N° 18



3-2 Niveau d'étude des femmes de la région orientale

Un autre moyen pour appréhender la scolarisation des femmes dans la région est la répartition de la population féminine âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude.

Le RGPH 2004 dévoile que plus que la moitié des femmes orientales âgées de 10 ans et plus n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé (54.2 %), soit la même proportion des femmes analphabètes.

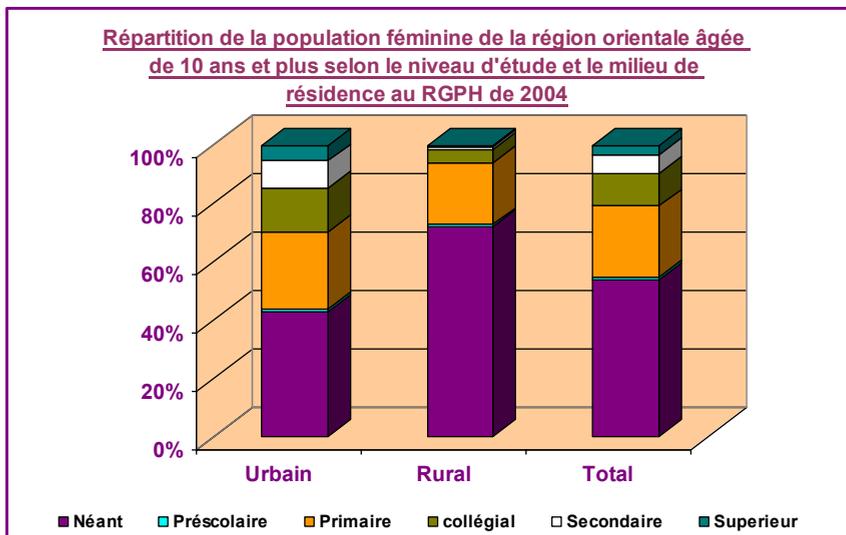
TABLEAU N° 17 : Répartition de la population féminine de la région de l'Oriental âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH de 2004

	Urbain	Rural	Total
Néant	43,1%	72,1%	54,0%
Préscolaire	0,8%	0,6%	0,7%
Primaire	26,3%	21,3%	24,4%
collégial	15,2%	4,3%	11,1%
Secondaire	9,3%	1,2%	6,2%
Superieur	5,4%	0,5%	3,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : RGPH 2004

Parmi la population féminine ayant déjà fréquenté un établissement scolaire 0.7% ont déclaré avoir atteint seulement le préscolaire, 24.4 % n'ont pas dépassé le primaire, 11,1 % ont le niveau collégial, et 6.2 % le niveau secondaire. Les femmes ayant atteint le niveau supérieur ne représentent que 3.5% de l'ensemble des femmes de la région.

GRAPHIQUE N° 19



CHAPITRE IV

ACTIVITE, EMPLOI ET CHOMAGE

1- La participation féminine à l'activité économique

L'objectif de cette partie est de mettre l'accent sur les principales caractéristiques de la participation des femmes au marché du travail dans la région à travers l'analyse de quelques indicateurs.

Avant d'examiner les résultats, il convient de préciser quelques concepts à savoir : la population active, la population inactive, le taux d'activité, le taux de chômage et le taux d'emploi.

- ✚ La population active est constituée de :
 - ✦ la population active occupée formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment de l'enquête.
 - ✦ la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment de l'enquête et qui sont à la recherche d'un emploi.

- ✚ La population inactive comprend toutes les personnes qui ne travaillent pas au moment de l'enquête et qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit des

catégories suivantes : femmes eu foyer, retraité, enfants scolarisés, personnes âgées,

- ✚ Le taux d'activité : il exprime la part de la population active âgée de 15 ans et plus dans la population totale âgée de 15 ans et plus.

$$\frac{\text{Population active âgée de 15 ans et plus}}{\text{Population âgée de 15 ans et plus}} * 100$$

- ✚ Le taux de chômage : ce taux qui renseigne sur le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi est calculé comme suit :

$$\frac{\text{Population active en chômage}}{\text{Population active âgée de 15 ans et plus}} * 100$$

- ✚ Le taux d'emploi : ce taux appelé aussi taux d'occupation exprime la part des actifs occupés dans la population totale. Il se calcule donc comme suit :

$$\frac{\text{Population active occupée}}{\text{Population totale}} * 100$$

Les indicateurs de l'emploi sont fournis par les enquêtes permanentes sur l'emploi réalisées par le Haut Commissariat au Plan et les résultats des RGPH.

1-1. Evolution de la population active féminine

L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail est un des faits marquants de l'évolution de la région orientale depuis les années soixante dix. Elles sont de plus en plus nombreuses à travailler et si les tendances récentes se prolongent, l'activité féminine devrait continuer à croître de manière régulière.

Si entre 1994 et 2004 le taux d'accroissement annuel moyen de la population féminine était de 0.88 %, les femmes actives, dans la même période, ont vu leur effectif augmenter de 8 % en moyenne chaque année.

La population active féminine âgée de 15 ans et plus est passée de 16380 femmes en 1971 à 27904 en 1982. Elle a plus que doublé entre 1982 et 1994, et également entre 1994 et 2004.

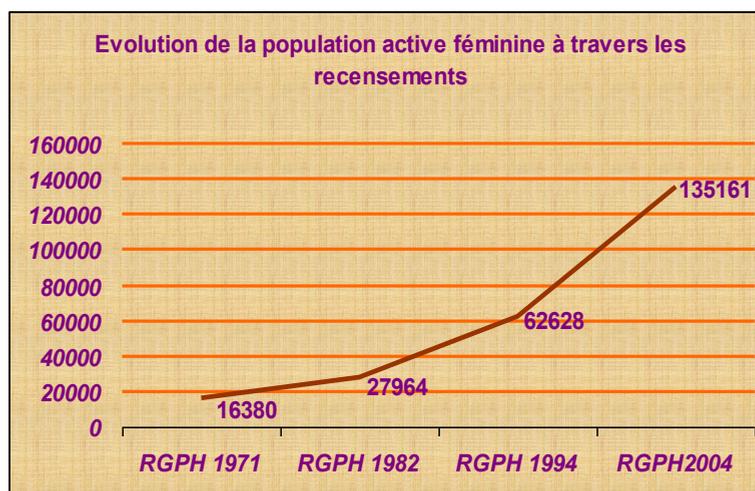
Une féminisation de plus en plus accrue du marché du travail est donc observée.

TABLEAU N° 18 : Evolution de la population active féminine

	RGPH 1971	RGPH 1982	RGPH 1994	RGPH 2004
Féminin	16380	27964	62628	135161
Masculin	208482	309264	420356	506200
Ensemble	224862	337228	482984	641361
TAAM de la population active féminine	**	4,98%	6,95%	8%
Taux de féminisation ⁶	7,3%	8,3%	13,0%	21,1%

Source : Enquête Emploi 2008

GRAPHIQUE N° 20



⁶ Le taux de féminisation de la population active est le rapport de l'effectif des femmes actives sur l'effectif global des personnes actives.

1-2. Niveau d'activité de la femme

Malgré que ces dernières décennies, on a assisté à un accès accru des femmes au marché du travail, cependant la participation de la femme à l'activité économique reste encore faible.

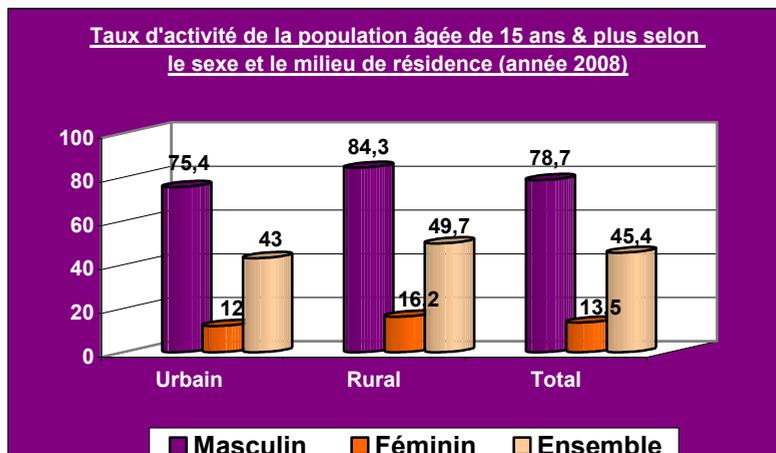
D'après les données de l'enquête nationale sur l'emploi de 2008 le taux d'activité des femmes n'est que 11.4 % au niveau de la région alors qu'au niveau national ce taux a atteint 25.8 %.

**TABLEAU N° 19 : Taux d'activité de la population
âgée de 15 ans & plus selon le sexe et le milieu de résidence
dans la région de l'oriental**

	Urbain	Rural	Total
Masculin	75,8	83,5	78,6
Féminin	10,1	13,9	11,4
Ensemble	42,1	48,2	44,3

Source : Enquête Emploi 2008

GRAPHIQUE N° 21



La comparaison des taux d'activité des populations masculine et féminine révèle qu'au niveau de la région orientale, la participation des hommes à l'activité économique (78.6%) est presque six fois plus importante que celle des femmes (11.4%). Le taux de féminisation de la population active (15.2%) est nettement inférieur au taux de féminisation de la population orientale prise dans son ensemble (51%).

Analysé par milieu de résidence, la situation ne change pas même si le taux d'activité des femmes rurales est supérieur à celui des femmes urbaines.

Cette participation relativement importante de la femme rurale par rapport à la femme urbaine dans l'activité économique résulte de l'étroite relation entre les activités purement

économiques et les travaux domestiques et ménagers en milieu rural. La possibilité de concilier entre le statut d'aide familiale et l'activité ménagère en milieu rural, contribue aussi à l'amélioration du niveau d'activité de la femme rurale.

TABLEAU N° 20 : Taux de féminisation de la population active
(Année 2008)

Milieu de résidence	Mas.	Fém.	Ens.
Urbain			
Effectif	348972	58221	407193
Taux de féminisation		14,3%	
Rural			
Effectif	221858	44032	265890
Taux de féminisation		16,6%	
Ensemble			
Effectif	570830	102253	673083
Taux de féminisation		15,2%	

Source : Enquête Emploi 2008

1-3 formes et conditions d'activité de la femme

En 2008 la population active féminine a atteint 102253 femmes actives dont 77311 étaient des femmes actives occupées et 24942 étaient en chômage⁷.

La répartition de la population des actives occupées selon les branches d'activités révèle que l'agriculture crée l'essentiel de

⁷ voir tableau en annexe. Données relatives à l'enquête emploi 2008

l'emploi des femmes. Le secteur agricole occupe 47.6% des femmes actives contre 21.5 % pour les hommes.

En milieu rural où la participation de la femme à l'activité agricole est notable en particulier au sein des exploitations familiales, cette proportion atteint 86.2 % alors qu'en milieu urbain où les activités agricoles sont très restreintes, cette proportion ne dépasse pas 7 %.

Le secteur des services par contre, demeure un pôle d'attraction privilégié de l'activité féminine en milieu urbain (72 %), contrairement au milieu rural où peu de femmes s'intéressent à ce secteur.

TABLEAU N° 21 : Population active occupée féminine selon le secteur d'activité et le milieu de résidence (Année 2008)

Type d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Agriculture forêt et pêche	6,9%	86,2%	47,6%
Industrie bâtiment et travaux publics	17,8%	6,6%	12,0%
Services	72,0%	6,3%	38,3%
Activité mal désignées	3,4%	0,9%	2,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête Emploi 2008

Le Taux de féminisation de la population active occupée dans le secteur de l'industrie s'élève à 12 %, plus précisément ce secteur emploie 17.8 % des femmes actives occupées en milieu urbain contre 6.6 % en milieu rural.

Quant au statut professionnel, les résultats présents dans le tableau ci-après montrent que l'activité salariale s'applique à 75.8 % des femmes en milieu urbain alors qu'en milieu rural c'est le statut d'aide familial qui domine à raison de 80.7 %.

TABLEAU N° 22 : Population active occupée selon le statut professionnel, le sexe et le milieu de résidence

Type d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Salariés	75,8%	11,5%	42,8%
Pour propre compte (employeur et indépendant)	14,3%	7,7%	10,9%
Autres statuts (aide familiale et apprenti)	9,8%	80,7%	46,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Enquête Emploi 2008

En outre on note que dans 14.3 % des cas en milieu urbain et dans seulement 7.7% des cas en milieu rural, les femmes orientales travaillent pour leur propre compte en tant qu'employeuse ou indépendante.

2- Le chômage des femmes

Si les femmes dans la région de l'oriental arrivent à accéder au marché du travail de façon progressive, elles n'ont pas été épargnées par le problème du chômage et les difficultés croissantes à trouver des emplois.

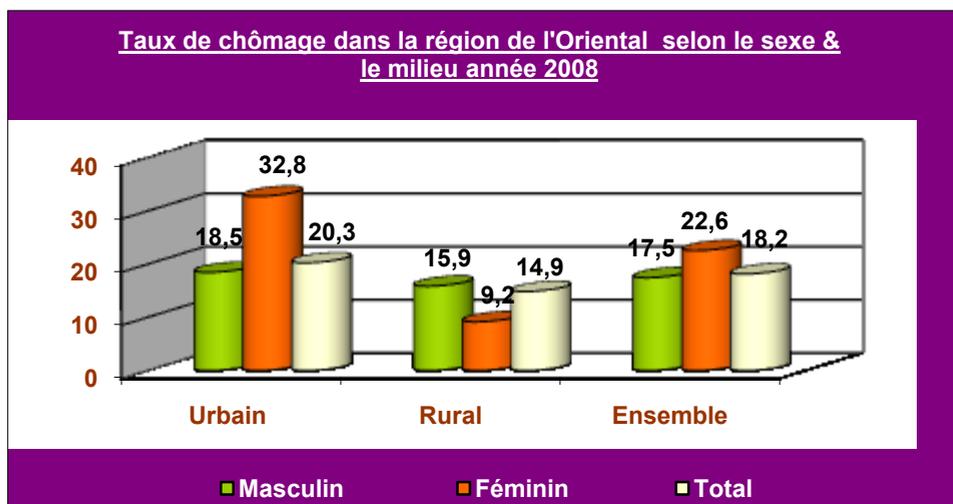
Selon l'enquête emploi de 2008, 22.6 % des femmes orientales actives sont en chômage, soit un taux qui dépasse la moyenne nationale (9.8 %) de 13 points.

TABLEAU N° 23 : Taux de chômage dans la région de l'Oriental selon le sexe et le milieu de résidence (en %)

	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	18,5	15,9	17,5
Féminin	32,8	9,2	22,6
Total	20,3	14,9	18,2

Source : Enquête Emploi 2008

GRAPHIQUE N° 22



Analysé par milieu, si le taux d'activité demeure supérieur en milieu rural qu'en milieu urbain, la situation est inversée pour le niveau du chômage. Le taux du chômage des femmes urbaines (32.8 %) dépasse largement celui des femmes rurales (9.2 %). Cela pourrait être attribué à plusieurs facteurs notamment la prépondérance dans les campagnes du travail informel et d'activités agricoles et artisanales, souvent non rémunérées, exercées par les femmes particulièrement dans le cadre du foyer domestique. Ces femmes sont considérées étant des actives occupées.

Selon le sexe, les femmes actives sont plus exposées au chômage que les hommes, soit 5.1 points d'écart. Cela est dû principalement à l'importance du phénomène chez les femmes citadines pour lesquelles ce taux dépasse celui des hommes de 14.3 points.

CHAPITRE V

FEMMES CHEFS DE MENAGES

1- Le concept de « femme chef de ménage »

Il n'existe pas de définition standard de la notion de « femme chef de ménage ». Ce terme peut recouvrir des réalités matérielles, sociales et culturelles très variées.

Le « chef de ménage » est la personne de référence à partir de laquelle l'enquêteur identifie les autres membres du ménage. C'est une notion déclarative qui implique l'existence d'une relation de dépendance entre le chef et ses cohabitants.

Selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2004, le chef de ménage est la personne considérée comme tel par les membres du ménage. Il s'agit le plus souvent de la personne qui participe pour une grande part aux dépenses du ménage et qui a généralement la responsabilité de la gestion de ses dépenses. La femme qui habite seule ou qui dirige un noyau monoparentale est considérée comme chef de ménage. Une femme chef de ménage peut être une jeune fille célibataire active vivant seule, elle peut être une femme mariée, elle peut être mariée mais séparée et/ou abandonnée par son époux.

Dans certain cas malgré que la femme assure la principale source de revenu d'un ménage, le statut de chef de ménage est attribué à un autre membre de sexe masculin, peut être plus âgé,

son père par exemple. En général l'enquêteur se limite aux déclarations des enquêtés.

2- Effectif des ménages dirigés par les femmes

Selon les derniers chiffres disponibles issus du RGPH 2004, la proportion de chefs de ménages féminins est proche de 18 %, soit un effectif de 65367 ménages.

Les causes qui conduisent les femmes à être chefs de ménage sont multiples, et demeurent liées aux caractéristiques démographiques et socio-économiques de la femme chef de ménage. En effet ce phénomène peut être expliqué par le divorce, le veuvage, la migration du mari et aussi par la proportion de plus en plus importante de femmes exerçant des activités rémunératrices et qui se chargent du ménage (celui-ci pouvant être constitué d'une seule personne).

TABLEAU N° 24 : Répartition des chefs de ménages de la région de l'Oriental selon le sexe et le milieu de résidence

	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Masculin	192 270	80,1	110 812	86,2	303 082	82,3
Féminin	47 629	19,9	17 738	13,8	65 367	17,7
Total	239 899	100,0	128 550	100,0	368 449	100,0

Source : RGPH 2004

La proportion des chefs de ménage féminins varie avec le milieu de résidence. Elle était de l'ordre de 19.9 % dans les villes en 2004 contre 13.8 % dans les campagnes.

3- Age et état matrimonial des chefs de ménages féminins

La principale caractéristique de ces femmes est le veuvage. 55 % des femmes chefs de ménages sont veuve et presque la même proportion est observée par milieu de résidence.

TABLEAU N° 25 : Répartition des femmes chefs de ménages selon l'état matrimonial et le milieu de résidence

	Urbain (%)	rural (%)	Ensemble (%)
Célibataires	6,3	5,4	6,0
Mariés	26,5	32,6	28,2
Divorcés	12,5	6,1	10,8
Veufs	54,7	55,9	55,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Les mariées viennent en deuxième lieu avec un pourcentage de 32.6 % en milieu rural et 26.5 % en milieu urbain. Ce résultat nous amène à penser à la migration du mari comme principal facteur explicatif du phénomène.

Les divorcées représentent 10.8 % de l'ensemble avec une proportion plus élevée en milieu urbain où elle atteint 12.5 % contre 6.1 % en milieu rural. Ceci peut s'expliquer par le fait que la femme divorcée est souvent amenée à retourner vivre chez ses parents et ne constitue que rarement un nouveau ménage. La part des célibataires n'est pas négligeable, elle est de l'ordre de 6 %.

La structure par âge des chefs de ménages montre que plus que la moitié d'entre eux ont un âge compris entre 35 et 59 ans, soit 51.2 % pour les femmes et 60.7% pour les hommes.

Pour les âges inférieurs à 35 ans on trouve seulement 10.8 % des chefs de ménages féminins contre 15.3 % pour les hommes.

TABLEAU N° 26 : Répartition des femmes chefs de ménages
selon les grands groupes d'âges

Groupes d'âges	sexe		
	Masculin	féminin	Ensemble
moins de 25 ans	2,4%	1,9%	2,3%
25-34 ans	12,9%	8,9%	12,2%
35-59 ans	60,7%	51,2%	59,0%
60 ans & plus	23,8%	37,9%	26,3%
Non déclaré	0,1%	0,1%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : RGPH 2004

Pour la tranche d'âge 60 ans et plus, on constate une situation inverse. Cette différence de structure par âge trouve son explication, en partie, dans le fait que la majorité des femmes n'accèdent au statut du chef de ménage qu'à la suite d'un divorce ou d'un veuvage.

4- La femme chef de ménage est-elle instruite ?

Les données du RGPH 2004 sur l'alphabétisation font ressortir l'importance des disparités entre les femmes et les hommes chefs de ménages.

Sur 65367 chefs de ménage de sexe féminin, 53797 sont analphabètes soit une proportion de 82.2 % contre 47.8 % pour le sexe masculin.

Les femmes chefs de ménages dans les zones rurales sont beaucoup plus touchées par l'analphabétisme, soit un taux de 95%.

**TABLEAU N° 27 Taux d'analphabétisme des chefs de ménages
selon le sexe et le milieu de résidence**

	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	36,3%	77,5%	44,5%
Rural	67,8%	94,8%	71,5%
Total	47,8%	82,2%	53,9%

Source : RGPH 2004

Les données relatives au niveau d'instruction des chefs de ménages montre que près de huit femmes chefs de ménages sur dix n'ont aucun niveau scolaire avec 77.7 % dans le milieu urbain et 94.5 % dans le milieu rural.

Les femmes chefs de ménages qui ont le niveau primaire représentent 10.5 %, alors que le niveau collégial n'est atteint que par 2.9 % de cette population, et le secondaire seulement 2.2 %. La population de celles ayant un niveau d'étude supérieur reste négligeable (1.2%).

TABLEAU N° 28 : Niveau d'étude des femmes chefs de ménages

	Urbain	Rural	Total
néant	77,7	94,5	82,3
Préscolaire	1,1	0,5	0,9
Primaire	12,9	3,9	10,5
Collégial	3,8	0,6	2,9
Secondaire	2,9	0,4	2,2
Supérieur	1,6	0,2	1,2
Toal	100,00	100,00	100,00

Source : RGPH 2004

Il importe aussi de signaler qu'il y a d'importante disparité entre les deux sexes. En effet, sur 169727 ménage dont le chef sait lire et écrire on trouve 158090 chefs de foyers de sexe masculin (93.2 %) contre 11628 de sexe féminin (6.8%).

5- Activité & situation dans la profession des femmes chefs de ménages

5-1- activité des femmes chefs de ménages

Selon les résultats du RGPH 2004, le taux d'activité des femmes chefs de ménages est de 14.6 % contre 80.8% pour les hommes.

Cette situation ne peut que confirmer la faible participation de la femme en général et des femmes chefs de ménage dans la vie active.

TABLEAU N° 29 Taux d'activité des chefs de ménages selon le sexe et le milieu de résidence

	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	78,6%	16,5%	66,3%
Rural	84,6%	9,5%	74,2%
Total	80,8%	14,6%	69,1%

Source : RGPH 2004

Par tranche d'âge, on constate que le taux d'activité décroît avec l'âge. Ainsi, il enregistre son maximum chez les femmes chefs de ménages âgées de 20 à 24 ans (32.3 %) et son minimum chez celles qui ont 60 ans et plus. Chez les hommes ce taux, certes diminue avec l'âge mais il reste toujours supérieur à celui de la femme. Cette constatation trouve son explication dans le fait qu'une part importante des femmes chefs de ménages sont en âge relativement avancé (37.9%) est presque 37.9 % sont mariées. Les premières sont inactives à cause de l'âge et une bonne partie du deuxième groupe le sont parce que leurs maris assurent la responsabilité matérielle du ménage.

TABLEAU N° 30 Taux d'activité des chefs de ménages selon les groupes d'âge quinquennaux et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
15-19 ans	82,3	22,9	73,6
20-24 ans	95,0	32,3	85,8
25-29 ans	99,0	30,4	89,4
30-34 ans	99,2	26,3	90,2
35-39 ans	99,0	26,2	89,7
40-44 ans	98,5	25,0	88,6
45-49 ans	96,0	21,0	85,3
50-54 ans	93,3	17,2	79,9
55-59 ans	84,7	11,5	68,3
Plus de 60 ans	32,5	3,1	25,0

Source : RGPH 2004

5-2- Situation dans la profession

L'analyse des structures de la population des femmes actives et chefs de ménages selon la situation dans la profession⁸ est un autre élément qui nous permet de mieux cerner la situation de cette catégorie de la population.

TABLEAU N° 31 Répartition (%) des chefs de ménages de sexe féminin selon le milieu et la situation dans la profession

	Urbain	Rural	Total
Employeur	1,1	1,3	1,1
Indépendant	28,8	58,9	34,0
Salarié	69,0	33,9	62,9
Aide familial	0,9	5,5	1,7
Apprenti	0,2	0,4	0,3
Toal	100,00	100,00	100,00

Source : RGPH 2004

Il ressort des données du tableau ci-dessus qu'en milieu urbain c'est le statut professionnel salarial qui prédomine puisqu'il concerne une proportion de 69 % de l'emploi. Les femmes qui travaillent en tant qu'indépendantes occupent la seconde position avec une part de 20.2 %. Le statut employeur,

⁸ On entend par profession le genre de travail principal habituel effectué par une personne active occupée. Pour les chômeurs ayant déjà travaillé le dernier travail exercé est relevé comme profession.

apprenti ou aide familial ne représentent que 1.1 %, 0.9 % et 0.2% respectivement.

Au milieu rural la situation s'inverse. Presque 59 % des femmes chefs de ménages actives occupées travaillent pour leur propre compte. Les salariées occupent 33.9 % et les autres statuts professionnels enregistrent des proportions très faibles.

ANNEXE

Evolution des effectifs des hommes et des femmes durant les deux dernières décennies

	HOMMES		FEMMES		ENSEMBLE	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
RGPH 1982	721 580	49%	751 660	51%	1 473 240	100%
RGPH 1994	867 395	49%	898 267	51%	1 765 662	100%
RGPH 2004	928 142	49%	980 763	51%	1 908 905	100%

Taux d'accroissement des effectifs des hommes et des femmes pendant les deux décennies

	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
82-94	1,54	1,5	1,52
94-04	0,68	0,88	0,78
82-04	1,15	1,22	1,18

Population de la région de l'Oriental selon les grands groupes d'âge & le milieu de résidence. RGPH 2004

Pourcentages

	URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 5 ans	8,8%	8,1%	10,0%	9,1%	9,3%	8,5%
5-14 ans	20,5%	18,8%	23,2%	21,3%	21,5%	19,7%
15-59 ans	62,1%	63,1%	58,3%	60,5%	60,6%	62,1%
60 ans & +	8,5%	9,9%	8,5%	9,1%	8,5%	9,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Effectifs

	URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 5 ans	50 492	49 040	35 709	34 224	86 201	83 264
5-14 ans	117 281	113 422	82 705	80 007	199 986	193 429
15-59 ans	354 646	381 815	208 017	227 561	562 663	609 376
60 ans & +	48 374	59 842	30 257	34 111	78 631	93 953
Non déclaré	467	505	194	236	661	741
Total	571 260	604 624	356 882	376 139	928 142	980 763

Population de la région de l'Oriental selon les grands groupes d'âge & le milieu de résidence. RGPH 1994

Pourcentages

	<i>URBAIN</i>		<i>RURAL</i>		<i>ENSEMBLE</i>	
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Moins de 5 ans	11,2%	10,2%	12,4%	12,0%	12,9%	11,4%
5-14 ans	23,5%	22,3%	27,5%	25,0%	27,8%	24,4%
15-59 ans	58,6%	60,2%	52,9%	55,6%	61,6%	60,2%
60 ans & +	6,7%	7,4%	7,3%	7,3%	7,6%	7,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Effectifs

	<i>URBAIN</i>		<i>RURAL</i>		<i>ENSEMBLE</i>	
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Moins de 5 ans	54 027	50 230	47 501	48 735	101 528	98 965
5-14 ans	113 797	109 962	105 483	101 413	219 280	211 375
15-59 ans	283 337	296 769	203 087	225 076	486 424	521 845
60 ans & +	32 163	36 335	28 000	29 747	60 163	66 082
Total	483 324	493 296	384 071	404 971	789 042	867 395

Répartition de la population de la région de l'Oriental selon les groupes d'âges quinquennaux en 2004

Groupes d'âges	Les deux milieux			Le milieu urbain			Le milieu rural		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
00-04	86 201	83 264	169 465	50 492	49 040	99 532	35 709	34 224	69 933
05-09	97 731	94 701	192 432	56 885	55 051	111 936	40 846	39 650	80 496
10-14	102 255	98 728	200 983	60 396	58 371	118 767	41 859	40 357	82 216
15-19	100 632	97 803	198 435	60 398	58 415	118 813	40 234	39 388	79 622
20-24	96 384	94 957	191 341	58 811	57 446	116 257	37 573	37 511	75 084
25-29	73 704	82 960	156 664	45 381	51 159	96 540	28 323	31 801	60 124
30-34	63 508	76 893	140 401	40 293	48 191	88 484	23 215	28 702	51 917
35-39	57 404	70 812	128 216	37 330	45 914	83 244	20 074	24 898	44 972
40-44	60 050	69 184	129 234	39 268	44 894	84 162	20 782	24 290	45 072
45-49	52 553	52 593	105 146	34 879	33 977	68 856	17 674	18 616	36 290
50-54	38 292	39 360	77 652	25 284	25 531	50 815	13 008	13 829	26 837
55-59	20 136	24 814	44 950	13 002	16 288	29 290	7 134	8 526	15 660
60-64	19 883	26 721	46 604	12 514	17 063	29 577	7 369	9 658	17 027
65-69	20 427	23 567	43 994	12 594	15 100	27 694	7 833	8 467	16 300
70-74	17 374	20 382	37 756	10 659	12 820	23 479	6 715	7 562	14 277
75 et +	20 947	23 283	44 230	12 607	14 859	27 466	8 340	8 424	16 764
ND	661	741	1 402	467	505	972	194	236	430
Total	928142	980763	1908905	571260	604624	1175884	356882	376139	733021

**Répartition de la population de la région de l'oriental selon les groupes
quinquennales d'âges en 1994**

Groupes d'âges	Les deux milieux			Le milieu urbain			Le milieu rural		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
00-04	101 528	98 965	200 493	54 027	50 230	104 257	47 501	48 735	96 236
05-09	108 019	103 866	211 885	55 184	53 486	108 670	52 835	50 380	103 215
10-14	111 261	107 509	218 770	58 613	56 476	115 089	52 648	51 033	103 681
15-19	101 679	96 834	198 513	55 199	52 000	107 199	46 480	44 834	91 314
20-24	87 628	88 512	176 140	50 542	49 697	100 239	37 086	38 815	75 901
25-29	70 214	78 721	148 935	41 610	45 954	87 564	28 604	32 767	61 371
30-34	65 833	73 153	138 986	39 534	43 181	82 715	26 299	29 972	56 271
35-39	55 896	58 461	114 357	34 139	33 509	67 648	21 757	24 952	46 709
40-44	40 910	42 609	83 519	25 500	24 847	50 347	15 410	17 762	33 172
45-49	22 045	26 659	48 704	13 185	15 719	28 904	8 860	10 940	19 800
50-54	20 316	28 994	49 310	11 696	16 061	27 757	8 620	12 933	21 553
55-59	21 903	27 902	49 805	11 932	15 801	27 733	9 971	12 101	22 072
60-64	21 005	25 766	46 771	11 520	14 364	25 884	9 485	11 402	20 887
65-69	14 580	13 439	28 019	8 043	7 590	15 633	6 537	5 849	12 386
70-74	10 993	12 453	23 446	5 631	6 669	12 300	5 362	5 784	11 146
75 et +	13 585	14 424	28 009	6 969	7 712	14 681	6 616	6 712	13 328
ND	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Total	867395	898267	1765662	483324	493296	976620	384071	404971	789042

Population âgée de 15 ans et plus dans la région de l'Oriental selon l'état matrimonial, le sexe et le milieu de résidence

	<i>Urbain</i>			<i>Rural</i>			<i>Ensemble</i>		
	<i>Mas.</i>	<i>Fém.</i>	<i>Ens.</i>	<i>Mas.</i>	<i>Fém.</i>	<i>Ens.</i>	<i>Mas.</i>	<i>Fém.</i>	<i>Ens.</i>
Célibataires	49,1	36,4	42,4	49,0	38,7	43,6	49,1	37,2	42,9
Mariés	49,7	49,6	49,6	50,0	50,8	50,4	49,8	50,0	19,9
Divorcés	0,6	3,3	2,0	0,4	1,7	1,1	0,6	2,7	1,7
Veufs	0,6	10,7	5,9	0,6	8,8	4,9	0,6	10,0	5,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Taux d'analphabétisme dans la région de l'oriental selon les grands groupes d'âges et le sexe (%)

Total région

	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	9,0	15,0	11,9
15-24 ans	17,8	33,5	25,5
25-34 ans	27,2	51,0	40,0
35-49 ans	38,2	68,2	54,2
50 ans et plus	60,2	89,8	76,1
Ensemble	30,8	54,2	42,9

Milieu urbain

	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	2,8	4,2	3,5
15-24 ans	9,2	18,0	13,5
25-34 ans	16,5	35,3	26,6
35-49 ans	26,2	55,9	41,9
50 ans et plus	50,1	85,4	69,2
Ensemble	21,5	43,0	32,7

Milieu rural

	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14 ans	17,9	30,5	24,1
15-24 ans	30,9	56,8	43,8
25-34 ans	44,9	76,7	62,1
35-49 ans	61,2	91,0	77,2
50 ans et plus	77,6	97,8	88,3
Ensemble	46,3	72,6	60,0

Répartition des chefs de ménages selon les langues lues et écrites par sexe - milieu urbain

	Sexe Masculin		Sexe Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	69829	36,3%	36901	77,5%	106730	44,5%
Arabe seule	38439	20,0%	4096	8,6%	42535	17,7%
Arabe français	59531	31,0%	5153	10,8%	64684	27,0%
Ar, Fr et autres	22181	11,5%	1279	2,7%	23460	9,8%
Arabe et autres	1237	0,6%	55	0,1%	1292	0,5%
Autres langues	1053	0,5%	145	0,3%	1198	0,5%
Total	192270	100,0%	47629	100,0%	239899	100,0%

Répartition des chefs de ménages selon les langues lues et écrites par sexe - milieu rural

	Sexe Masculin		Sexe Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	75151	67,8%	16814	94,8%	91965	71,5%
Arabe seule	20233	18,3%	527	3,0%	20760	16,1%
Arabe français	12672	11,4%	318	1,8%	12990	10,1%
Ar, Fr et autres	2219	2,0%	63	0,4%	2282	1,8%
Arabe et autres	303	0,3%	3	0,0%	306	0,2%
Autres langues	234	0,2%	13	0,1%	247	0,2%
Total	110812	100,0%	17738	100,0%	128550	100,0%

Répartition des chefs de ménages selon les langues lues et écrites par sexe – les deux milieux

	Sexe Masculin		Sexe Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Néant	144980	47,8%	53715	82,2%	198695	53,9%
Arabe seule	58672	19,4%	4623	7,1%	63295	17,2%
Arabe français	72203	23,8%	5471	8,4%	77674	21,1%
Ar, Fr et autres	24400	8,1%	1342	2,1%	25742	7,0%
Arabe et autres	1540	0,5%	58	0,1%	1598	0,4%
Autres langues	1287	0,4%	158	0,2%	1445	0,4%
Total	303082	100,0%	65367	100,0%	368449	100,0%

Population active occupée selon le secteur d'activité, le sexe et le milieu de résidence (année 2008)

Effectifs

Type d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Agriculture forêt et pêche	16016	2614	18630	84295	34559	118854	100311	37173	137484
Industrie bâtiment et travaux publics	73976	6766	80742	38088	2647	40735	112064	9413	121477
Services	187499	27390	214889	60173	2510	62683	247672	29900	277572
Activité mal désignées	1957	1277	3234	4129	368	4497	6086	1645	7731
Total	279448	38047	317495	186685	40084	226769	466133	78131	544264

Pourcentages

Type d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Agriculture forêt et pêche	5,7	6,9	5,9	45,2	86,2	52,4	21,5	47,6	25,3
Industrie bâtiment et travaux publics	26,5	17,8	25,4	20,4	6,6	18,0	24,0	12,0	22,3
Services	67,1	72,0	67,7	32,2	6,3	27,6	53,1	38,3	51,0
Activité mal désignées	0,7	3,4	1,0	2,2	0,9	2,0	1,3	2,1	1,4
Total	100,0								

